

# **CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENTREPRISE**

## **STOREMATECH**

Pose – Entretien – Réparation – SAV

### **Storematech**

Rue du Coppet 22

1879 Monthey – Valais

Interventions : Valais & Suisse romande

### **1. Généralités**

Les présentes conditions générales (ci-après « CG ») font partie intégrante de toutes les offres, devis, commandes et contrats conclus entre **Storematech** et ses clients, sauf convention écrite contraire.

Toute commande, acceptation de devis, prise de rendez-vous ou demande d'intervention implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Les dispositions du **Code des obligations suisse (CO)** ainsi que, lorsque applicable, les **normes SIA**, notamment la norme **SIA 118**, font foi.

### **2. Domaine d'activité**

Storematech est spécialisée dans :

Stores (intérieurs & extérieurs)

Volets roulants

Pergolas

Portes de garage

Entretien, dépannage, réparations et service après-vente (SAV)

Tout travail ne figurant pas expressément dans l'offre initiale est considéré comme **travail supplémentaire** et fera l'objet d'une **plus-value facturée**.

### **3. Offres, devis et validité**

Les offres et devis sont valables **30 jours calendaires**, sauf mention contraire.

Les devis sont établis sur la base des informations fournies par le client. Toute modification demandée ultérieurement (dimensions, accès, matériaux, options, contraintes techniques) peut entraîner une adaptation de prix.

Un devis est réputé accepté :

par signature

par confirmation écrite (e-mail, message)

ou par acceptation d'un rendez-vous d'intervention payant

### **4. Déplacements et rendez-vous**

Les déplacements sont **facturés à un tarif fixe**, identique pour tous les clients, indépendamment du lieu d'intervention dans le périmètre Valais / Suisse romande.

Le déplacement est facturable :

- même sans acceptation finale du devis
- même si aucune réparation définitive n'est possible
- dès lors que le client a demandé une intervention ou une expertise sur place

Afin d'éviter toute ambiguïté, Storematech peut demander une **acceptation écrite préalable** avant tout déplacement.

## 5. Mesures, données techniques et normes SIA

Les mesures, niches, réservations et données techniques sont réalisées conformément :

- aux règles de l'art
- aux prescriptions des fabricants
- aux normes **SIA applicables**, notamment SIA 118

Storematech ne peut être tenue responsable des erreurs résultant :  
d'informations erronées fournies par le client  
de supports non conformes  
de défauts structurels du bâtiment existant

Toute adaptation nécessaire sur chantier engendre une **plus-value**.

## 6. Délais d'exécution

Les délais sont donnés à titre indicatif.

Les retards dus à :

- fournisseurs
- force majeure
- conditions climatiques
- indisponibilité du client
- ne peuvent donner lieu à aucune indemnité ni annulation du contrat.

## 7. Prix et facturation

Les prix sont exprimés en francs suisses (CHF), **hors TVA** (sauf mention contraire).

Toute prestation non prévue initialement sera facturée en supplément, y compris :  
temps d'attente  
travaux imprévus  
demandes additionnelles du client

## 8. Conditions de paiement

Sauf accord écrit contraire, les conditions suivantes s'appliquent :

**50 % à la commande**

**30 % en cours de travaux**  
**20 % à la fin du chantier**

Les factures sont payables à **20 jours nets** à compter de la date de facturation.

**Aucun paiement en espèces n'est accepté.**

Le paiement s'effectue exclusivement par facture (virement bancaire).

En cas de retard de paiement :  
des intérêts moratoires peuvent être appliqués  
Storematech se réserve le droit de suspendre toute intervention ou SAV

## **9. Garantie et exclusions**

La garantie s'applique uniquement sur les travaux réalisés par Storematech, conformément aux normes en vigueur.

Sont exclus de toute garantie :  
l'usure normale  
les dommages dus à une mauvaise utilisation  
les interventions de tiers  
les intempéries, chocs, vandalisme  
les installations existantes non conformes

Les réparations de dépannage peuvent être effectuées **sans garantie de durabilité**, à la demande expresse du client.

## **10. Responsabilité**

Storematech décline toute responsabilité pour :  
dommages indirects  
pertes financières  
interruptions d'usage  
défauts préexistants au bâtiment

La responsabilité est strictement limitée à la valeur des travaux effectués par Storematech.

## **11. Droit applicable et for juridique**

Les présentes conditions sont soumises au **droit suisse**.

**Le for juridique est fixé dans le canton du Valais.**

## **12. Dispositions finales**

Si une clause devait être déclarée nulle, les autres dispositions restent pleinement valables.

Storematech se réserve le droit de modifier ses conditions générales à tout moment.

